



AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la Ville de Témiscaming a adopté, lors de sa séance ordinaire du conseil tenue le 11 mai 2021, le règlement #676 de citation de l'ancien bassin de mise en charge de la centrale Kipawa, nommé « Forebay ».

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned:

THAT the Temiscaming Municipal Council adopted at a meeting held on May 11, 2021 bylaw #676 citing the former Kipawa power plant charging basin, named "Forebay".

The bylaw is available for consultation at the Town Hall from Monday to Friday between 8:30 a.m. to 12 (noon) and 1:00 p.m. to 4:30 p.m.

Donné à Témiscaming, ce 18 mai 2021.

Sophie Lamarche
Secrétaire-trésorière